



INFO 1

8 avril 2018

La Maison des jeunes et de la Culture du Briançonnais - Centre social 2018 Une année de transition ? Un espace de vie sociale et citoyenne en danger

En 1965 une vingtaine de briançonnais décidaient de constituer l'association Maison des Jeunes et de la Culture du Briançonnais pour proposer un espace de rencontre aux jeunes. En 2015, pour les cinquante ans, nous mesurons le parcours de cet engagement citoyen : l'évolution du projet de l'association devenue une maison pour tous à la croisée du lien social et de la culture.

Face aux difficultés d'alors, nous annonçons que nous souhaitons « transformer notre indignation en enthousiasme » pour mieux affronter un avenir complexe et très mouvant.

En ce début d'année 2018 nous vivons une situation très difficile. L'incertitude propre à chaque début d'année s'est transformée en menace, qui peut entraîner à très court terme des réductions importantes de personnel voire la disparition de l'association.

Par lettre du 26 février dernier, le conseil d'administration a alerté notre commissaire aux comptes et nos principaux partenaires sur la situation très préoccupante que rencontrait notre structure en ce début d'année. Depuis, une procédure de sauvegarde a été engagée auprès du tribunal et une demande de table ronde des partenaires a été sollicitée.

Notre situation résulte de la conjonction de plusieurs facteurs politiques, financiers, matériels, humains que rencontrent de nombreuses associations en France, remettant en cause le pacte républicain par lequel les actions des habitants pouvaient compter sur la solidarité nationale pour renforcer le vivre ensemble et la démocratie. Aujourd'hui l'approche sociale et culturelle à travers les prismes de la rentabilité, de la concurrence, de la sectorisation, de la raréfaction des finances publiques et de la technocratie remettent en cause notre modèle de fonctionnement associatif. En ce mois d'avril, suite à la remise en cause de subventions de l'Etat, du Conseil Régional, et des incertitudes des politiques publiques, nous n'avons de certitude que sur la moitié notre budget et nous ne disposons pas à ce jour de la trésorerie disponible pour assurer les salaires de ce mois. Lors du conseil d'administration du 22 mars nous avons décidé que nous ne pouvions plus accepter de prendre des risques tant pour notre personnel que pour les dirigeants de l'association.

Tous les efforts entamés ces dernières années pour envisager de nouvelles formes de partenariats semblent vains. Nous sommes très affectés des conséquences de cette situation, tant pour les personnels que pour les personnes adhérentes ou bénéficiaires.

Nous n'imaginons pas un retour de l'État-Providence, mais nous ne voulons pas mettre en oeuvre, pour survivre, des stratégies de développement économique qui ne répondraient plus aux valeurs et au projet associatif. Nous ne souhaitons pas entrer dans une logique d'isolement de repli, mais bien d'ouverture et de participation qui réponde aux aspirations des habitants du Briançonnais.

Nous souhaitons avant tout pouvoir maintenir l'espace partagé que notre association gère depuis 1965, maintenir des emplois au service des habitants, adapter notre structure aux nouvelles réalités de notre société.

Nous allons devoir, dans un temps très court, créer les conditions d'un futur durable et garder notre enthousiasme.

Nous pensons que la responsabilité de l'avenir est collective.

C'est pour cela que nous souhaitons, au delà de la procédure judiciaire qui est engagée, forts du soutien de la Communauté de Communes du Briançonnais et du député Joël GIRAUD, que habitants, associations, collectivités, bénévoles et salariés puissent se retrouver pour envisager l'avenir du projet.

**Nous invitons toutes et tous à une première rencontre le 17 avril à 18h30 à la MJC-
Centre Social pour construire ensemble l'avenir.**